

| Agriculture |

Le Département de Seine-Maritime soutient les agriculteurs face à la sécheresse et la pénurie de fourrage

Sécheresse persistante et pénurie de fourrage en Seine-Maritime. A la demande de Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime, le fauchage des accotements, au-delà d'une bande de 1,50m bordant la chaussée, dépendances vertes ou délaissés qui bordent les routes départementales est suspendu pour permettre aux éleveurs seinomarins de disposer gratuitement de l'herbe pour nourrir leurs animaux.



Le Département de Seine-Maritime soutient les agriculteurs. Face à la sécheresse persistante, le Département de Seine-Maritime multiplie les initiatives pour venir en aide aux agriculteurs. « La situation est extrême pour eux, ils ont connu la crise du lait et aujourd'hui, la sécheresse qui les impacte fortement, explique Didier Marie. Il faut des mesures nationales rapides, puissantes pour les accompagner. Nous allons mettre à disposition le fauchage des dépendances vertes bas côtés des routes pour nourrir les bêtes ».

Pour récupérer ce fourrage, l'agriculteur aura quatre interventions à faire : fauchage, retournement du foin, mise en botte et/ou enlèvement du fourrage.

Dans le Pays de Bray où est pratiqué le fauchage différé, seul le fauchage dit de sécurité est effectué. De ce fait, les agriculteurs en pratique peuvent profiter de la presque totalité des dépendances vertes pour nourrir leurs élevages.

CONTACT PRESSE

Attachée de presse : Camille Delamare | port. : 06 74 35 26 07 | camille.delamare@cg76.fr

Directeur de la Communication : Pierre Bouho | port. : 06 80 58 59 68 | pierre.bouho@cg76.fr

www.seinemaritime.net